

Ceta : le porc canadien vise l'Europe

Les producteurs canadiens de porcs vont exporter 85 000 tonnes vers l'Europe grâce au Ceta. Sur un marché plutôt déprimé.

Voilà une nouvelle qui ne réjouira pas les producteurs français de porcs. Si, sur le premier semestre 2017, le cours du marché du porc breton (MPB) à Plérin s'est systématiquement situé au-dessous des niveaux de crise de l'année 2016, la traditionnelle chute qui suit les vacances – et le pic des grillades – s'est enclenchée dès le mois d'août.

Elle se poursuit de manière inquiétante. Hier, le porc était tombé à 1,21 €. Dans un contexte européen baissier faute de débouchés suffisants au grand export et où les Espagnols cassent les prix, des importations de provenance canadienne ne devraient pas améliorer les choses. D'autant plus si le marché ne se redresse pas.

Car les producteurs canadiens ont la ferme intention de profiter des possibilités ouvertes par l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (Ceta).

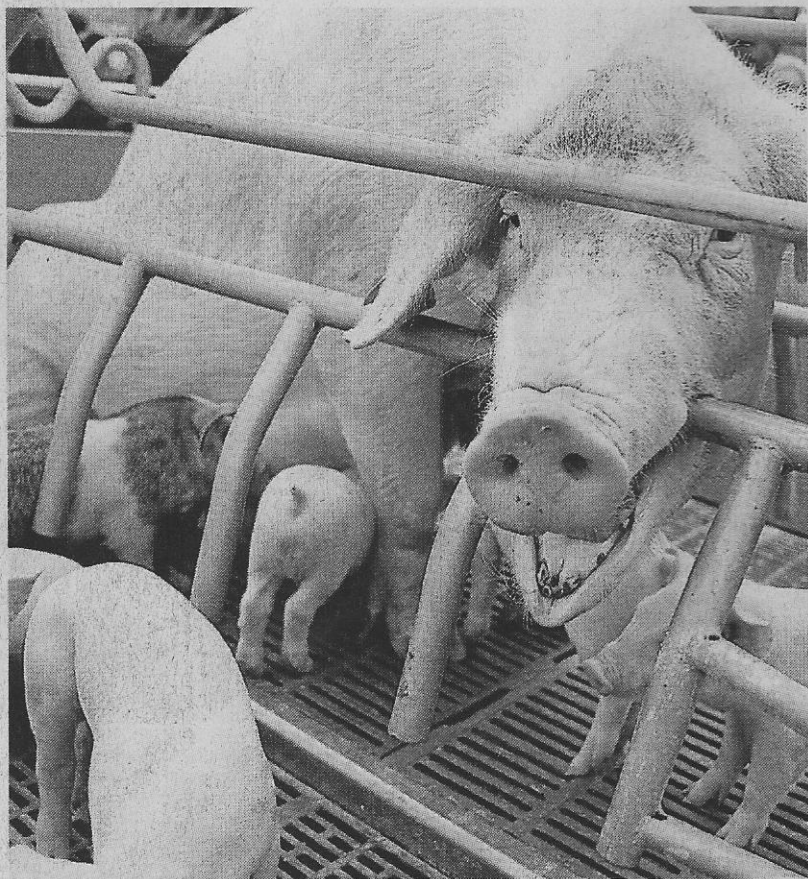
Des coûts plus bas en sortie abattoir

D'ici à 2023, le Ceta leur permettra d'exporter outre-Atlantique jusqu'à 85 000 tonnes de viande porcine (par tranches de 12 500 tonnes par an) sans payer de droit de douane, contre 5 000 tonnes aujourd'hui.

Cela correspondrait à 7 % de leurs exportations actuelles, et 0,5 % de la consommation européenne. Les porcs ayant reçu de la ractopamine seront interdits, mais pas ceux ayant été nourris aux OGM et il n'y a pas d'exigence sur le bien-être animal.

Sur une production européenne qui oscille autour des 2 millions de tonnes, le quota canadien paraît faible. Mais c'est toujours significatif sur un marché difficile.

Ces nouveaux volumes seront utilisés, prévoit déjà Richard Davies, vice-président d'Olymel, l'un des deux principaux abatteurs canadiens : « Un accès amélioré sur un marché est toujours très bienvenu. »



Les Canadiens vont pouvoir exporter en Europe, d'ici à 2023, jusqu'à 85 000 tonnes de viande porcine sans payer de droit de douane.

Ils devraient miser sur des produits à valeur ajoutée, estime Jean Larose, directeur des Éleveurs de porc du Québec. « Nous n'enverrons pas des carcasses et des demi-carcasses », précise-t-il. Selon Richard Davies, les Canadiens devraient exporter des produits frais ou congelés à destination de l'industrie de la charcuterie-salaisonnerie française.

Peut-être du muscle de jambon, comme le prévoit Ifip dans une étude parue en janvier. D'autres filières pourraient se développer, espère Richard Davies, qui valoriseraient l'origine Canada elle-même, pour attirer « une clientèle ciblée ».

Selon l'Ifip, les coûts de production canadiens sont similaires à ceux des Européens à la sortie des élevages, mais meilleurs au Canada en sortie d'usine.

Pour les Canadiens, le Ceta arrive à point. L'accès aux États-Unis, leur principal client pour le porc, est menacé par la renégociation de l'accord de libre-échange nord-américain (Alena) voulue par Trump. Or la production porcine canadienne est exportée aux deux tiers, contre un tiers en France.